

# بَنْشَرَفْ

تُونِسِيَّةُ الْمَايَا

## REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE

Collection de Mélodies, Ouvertures, Noubet,  
Chansons, Préludes, etc.

recueillie par M. EDMOND-NATHAN YAFIL  
sous la direction  
de M. JULES ROUANET, Directeur de l'École de Musique du Petit Athénée d'Alger

N° 2.

# BANE CHERAFF

TOUCHIAT  
(Genre Remel Maïa.)

Storage  
cl. sh.  
M  
1797  
Y12

Les morceaux détachés du REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE sont en vente.  
chez M. M. E-N. YAFIL et LAHO SEROR, 16. Rue Bruce AIGER  
et chez les principaux marchands de musique d'Algérie, de Tunisie, de France et de l'Étranger.

Tous droits d'exécution, reproduction, transcription, arrangements sont réservés pour tous les pays.





# REPERTOIRE DE MUSIQUE ARABE ET MAURE

La collection que nous présentons au public se recommande à lui à divers titres.

On connaît la merveilleuse floraison des arts musulmans du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> Siècle et ce qui nous est resté de leur architecture, de la sculpture, de la céramique, de la damasquinerie, de la décoration des manuscrits, nous montre à quelle perfection étaient parvenues ces manifestations d'une civilisation avancée.

Aujourd'hui, après de trop longues années d'indifférence, nous essayons, en Algérie et en Tunisie, de sauver d'un oubli définitif les traditions d'art qui avaient créé tant de chefs d'œuvres. Mais cette sollicitude et cette curiosité n'étaient pas encore allées à la musique. Cependant la musique, au temps des Kalifes aussi bien qu'aux époques modernes, a été très en honneur et a toujours joué un rôle important dans la vie publique et privée des Musulmans. Elle méritait donc qu'on songeât à la sauver, elle aussi, de la disparition; d'autant plus que, n'ayant jamais été écrite, elle ne survivait que par la transmission auditive, par des traditions qui s'altéraient et pouvaient finir par se perdre totalement.

Elle le méritait encore par sa valeur propre, par la richesse de ses modes et par la place qu'on lui doit, dans l'histoire, entre la musique grecque et la musique grégorienne. Et on s'étonne vraiment qu'une pareille œuvre de conservation n'ait pas encore été tentée sérieusement.

C'est cette œuvre que M. M. E. N. Yafil et L. Seror ont essayé de réaliser et à laquelle nous avons été heureux de collaborer. Nous avons voulu: fixer, avant qu'elles se perdent totalement, les mélodies de tout ordre qui constituent le répertoire si riche des musiciens indigènes; sauver de l'oubli ce qui nous est resté d'un art autrefois très florissant; consigner, en notation moderne et mettre ainsi à la disposition des amateurs, une musique originale à peu près inconnue; soumettre aux musicologues des éléments, nouveaux pour eux, de l'histoire musicale des peuples d'Orient et transcrire définitivement pour les Musulmans le recueil des mélodies typiques de leur race et de leur religion qui ont suivi partout le peuple de Mahomet et constituent aujourd'hui les seuls vestiges de sa grandeur artistique.

Les mêmes considérations qui nous ont poussés à nous adonner à cette entreprise nous créaient l'obliga-

tion formelle de conserver aux pièces de notre **Répertoire de Musique Arabe et Maure** leur caractère propre, leur physionomie réelle.

Nous n'avons donc recherché ni adaptation de cette musique au sens musical moderne, ni harmonisation, ni orchestration plus ou moins savantes.

La science des sons simultanés n'existe pas chez les Arabes; il en est de même de l'accompagnement qui est constitué, tous les instruments jouant à l'unisson, par le rythme d'accompagnement donné par les divers instruments de percussion.

Il importait pour cela de recueillir la musique arabe telle qu'elle se joue ou se chante, sans chercher autre chose qu'une transcription scrupuleuse, une écriture sincère des mélodies que les musiciens modernes ont reçues de leurs aînés et dont la plupart ont une origine fort lointaine.

Pour accomplir ce travail il a fallu d'abord, par de longues années d'observation, nous habituer à entendre cette musique, arriver à la comprendre en écoutant tous les jours les exécutants les plus réputés parmi ceux qui sont restés fidèles aux formes traditionnelles. Après cette préparation, nous avons noté les mélodies à l'audition répétée, en disséquant, en quelque sorte, l'œuvre entendue, en la dépouillant des artifices et des ornements que chaque exécutant ajoute suivant le degré de sa virtuosité et au milieu desquels il fallait reconnaître la ligne mélodique à conserver.

C'est le fruit de ce travail, pour lequel a surtout été mis à contribution le célèbre musicien indigène **Laho Seror**, que nous offrons au public.

Notre programme ne comporte pas seulement quelques morceaux choisis au hasard; il embrasse, dans une traduction fidèle et consciencieuse, tous les genres de musique arabe et maure, depuis les chansons et les touchiat légères jusqu'aux graves mélodies de la grande époque des Kalifes, qui portent le nom de **musique andalouse** ou de **Grenade**.

Les amateurs qui voudront bien nous suivre dans notre publication posséderont ainsi, avant que le temps ait fait son œuvre, un recueil unique, une sorte de **compendium** d'une musique restée immuable depuis le VII<sup>e</sup> siècle et qui ne manquera pas de les intéresser comme elle passionne tous ceux qui arrivent à la connaître.

JULES ROUANET.



N° 2

# BANE CHERAFF

## TOUCHIAT

(Genre Maïa)



Cette pièce est une partie de la **Touchiat maïa**, ouverture de la **Nouba gharnata** ou **nouba andalouse** du genre **maïa**. Elle se joue de tradition fort ancienne, dans les cérémonies de mariage ou de baptême, dans les fêtes et soirées de famille, pour accompagner une danse de caractère sérieux. Elle appartient à la série de mélodies de mouvement et de style différents dont l'ensemble constitue une véritable symphonie spéciale à chaque genre, s'exécutant à des heures diverses du jour ou de la nuit et qui sont considérées comme des œuvres de la grande période musicale maure. D'ailleurs cette musique porte aussi le nom de **senâa** qui peut se traduire par «musique classique».

**Genre maïa.** — Le genre **maïa** a pour base la gamme majeure moderne dans laquelle le 1<sup>er</sup> demi-ton, au lieu de se trouver entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> degré se trouve entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> : do, ré, mi, fa  $\sharp$ , sol, la, si, do. Il s'exécute avec les bases do, fa, si  $\flat$ , sol et paraît correspondre au plagal du 4<sup>e</sup> mode grégorien.

**Rythme d'accompagnement.** — Dans notre notation du rythme d'accompagnement les notes de la ligne inférieure sont celles que frappe la main droite sur la peau (**djelda**) du tambour (**tarr**); elles sont accentuées. Les notes de la ligne supérieure, d'intensité moindre, sont celles que frappent les doigts de la main gauche, soit sur les petites cymbales (**tchna-tchel**) insérées sur le cercle de bois du tambour de basque, soit sur la derbouka; dans les orchestres complets elles sont données par des crotales de métal (**znoudj**).

JULES ROUANET.



# Bane cheraff.

♩ = 126

PIANO.

*Rythme d'accompagnement:*

Segue - - -

First system of musical notation, consisting of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The key signature has one flat (B-flat). The music features a melodic line in the treble and a harmonic accompaniment in the bass.

Second system of musical notation, continuing the piece with similar melodic and harmonic textures in the grand staff.

Third system of musical notation, featuring a repeat sign at the beginning of the treble staff.

Fourth system of musical notation, showing further development of the melodic and harmonic themes.

Fifth system of musical notation, concluding the piece with a final cadence and repeat sign.

First system of musical notation, consisting of a grand staff with a treble clef and a bass clef. The key signature has two flats (B-flat and E-flat). The music features a melodic line in the treble clef and a harmonic accompaniment in the bass clef. The system contains six measures.

Second system of musical notation, continuing the piece. It features a grand staff with a treble clef and a bass clef. The key signature remains two flats. The melodic line in the treble clef continues with eighth-note patterns, while the bass clef provides harmonic support. The system contains six measures.

Third system of musical notation. The grand staff continues with a treble and bass clef. The key signature is two flats. The melodic line shows some chromatic movement, and the bass clef accompaniment includes some chordal textures. The system contains six measures.

Fourth system of musical notation. The grand staff continues with a treble and bass clef. The key signature is two flats. The melodic line features a mix of eighth and sixteenth notes, and the bass clef accompaniment is primarily chordal. The system contains six measures.

Fifth system of musical notation, the final system on the page. The grand staff continues with a treble and bass clef. The key signature is two flats. The melodic line concludes with a few notes, and the bass clef accompaniment provides a final harmonic setting. The system contains six measures.

First system of musical notation, consisting of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The key signature has one flat (B-flat). The music features a melodic line in the treble and a supporting bass line in the bass.

Second system of musical notation, continuing the piece. It includes a treble clef and a bass clef. The melody in the treble staff shows some chromatic movement, and the bass line provides harmonic support.

Third system of musical notation. The treble staff continues with a melodic line, while the bass staff features a more active accompaniment with eighth notes.

Fourth system of musical notation. The treble staff has a more rhythmic and melodic character, while the bass line remains steady.

Fifth system of musical notation, the final system on the page. It concludes with a double bar line and repeat dots. The treble staff has a melodic flourish, and the bass line ends with a final chord.